

Communiqué de presse

Berne, le 16 avril 2020

Oui à la normalisation, mais pas ainsi !

L'Union suisse des arts et métiers usam se félicite de l'intention du Conseil fédéral de revenir progressivement à la normale. Le pouvoir exécutif adopte ainsi la conception de l'usam en vue d'un «smart restart». Cependant, il est tout à fait inacceptable de donner aux grands distributeurs une liberté totale et de maintenir la fermeture des petits commerces. Il s'agit d'une grave discrimination. L'usam invite instamment le Conseil fédéral à corriger immédiatement cette décision inexplicable.

Par le «smart restart», l'usam veut passer à une logique de protection ciblée. Les personnes particulièrement exposées sont protégées tandis que les autres font un retour progressif à la normale. Plus les indicateurs de la politique de santé sont favorables, plus les mesures peuvent être assouplies. L'usam salue le fait que le Conseil fédéral, vu sa décision d'aujourd'hui, adopte cette approche dans son principe. L'usam se félicite également de la solution proposée pour les indépendants tels que les prothésistes dentaires, les graphistes etc. qui sont indirectement touchés, mais dont l'existence est massivement affectée.

Les indicateurs permettent toutefois de poursuivre l'ouverture de l'économie et de la vie en société, en particulier en ce qui concerne les PME du commerce de détail. Différents secteurs, spécialement le commerce de détail, ont montré au moyen de plans qu'ils ont élaborés, comment ils peuvent mettre en œuvre correctement la réouverture dans le respect de la politique de santé. Tous attachent une grande importance à la santé des employés et des clients.

Dans un tel contexte, la décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral est une véritable gifle pour les détaillants. Les PME du commerce de détail ont déjà été massivement discriminées pendant la crise. Le Conseil fédéral a certes interdit aux grands distributeurs de vendre des biens non vitaux. Mais il n'a jamais mis en œuvre ses propres directives. La Conférence des directeurs cantonaux de l'économie a même dû demander au Conseil fédéral d'exercer un contrôle plus strict sur les grands distributeurs. La secrétaire d'État Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch a estimé que l'inégalité de traitement était une vétille. Par sa décision de ce jour, le Conseil fédéral a officialisé la discrimination dont sont victimes les PME du commerce de détail, leurs employés et leurs clients. L'Union suisse des arts et métiers usam réproouve très fermement cette décision.

L'usam préconise une stratégie de retour progressif à la normale. Elle préconise le maximum d'ouvertures possibles en fonction des indicateurs de la politique sanitaire. Or ceux-ci permettent une large ouverture immédiate, notamment pour les petites et moyennes entreprises du commerce de détail.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, mobile 079 285 47 09

Henrique Schneider, directeur adjoint, mobile 079 237 60 82

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 pour cent du total des entreprises de notre pays.